

FCPR ENTREPRENEURS ET IMMOBILIER

Exemplaire pour
société de gestion

Fonds Commun de Placement à Risques
(article L. 214-28 et suivants du code monétaire et financier)

Codes ISIN : Part A : FR0013441748 ; Part E : FR0013441755 ; Part I : FR0013441763
Agrément par l'AMF : FCR20190011 - Société de gestion : ENTREPRENEUR INVEST

Le traitement de vos données personnelles est soumis à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679/UE du 27 avril 2016, dit « RGPD » relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données. Elles sont collectées car obligatoires et nécessaires à la gestion de votre dossier. Elles sont couvertes par le secret professionnel (art L.511-33 du CMF) et sont à l'usage exclusif d'Entrepreneur Invest qui se réserve la possibilité de procéder à l'archivage électronique de ce bulletin (notamment sous format pdf) dans des conditions en garantissant la sécurité, l'intégrité et la fiabilité par rapport à l'original.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

1. IDENTIFICATION

PERSONNE MORALE :

Raison sociale _____ SIREN ou RCS _____ Forme Juridique _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville et Pays _____

Fonction du signataire personne physique : _____ représentant(e) légal(e) de la personne morale.

PERSONNE PHYSIQUE : (à remplir également par le signataire de la personne morale)

Souscripteur : M. Mme

Co-souscripteur : M. Mme

NOM _____

NOM _____

Prénom _____

Prénom _____

NOM de jeune fille _____

NOM de jeune fille _____

Né(e) le _____ Lieu _____ Département _____

Né(e) le _____ Lieu _____ Département _____

Adresse de résidence _____

Code postal _____ Ville et Pays _____

Téléphone _____ Email _____ @ _____

Je certifie que les données ci-dessus sont exactes et consens à ce qu'elles soient utilisées dans le cadre de ma souscription et pour toute communication relative à mon investissement dans le fonds.

Questionnaire CRS FATCA : les données recueillies ci-après sont obligatoires et ont pour finalité le respect de la réglementation concernant l'échange automatique d'informations relatif aux comptes en matière fiscale (CRS-FATCA). Elles sont destinées à Entrepreneur Invest responsable du traitement ainsi que, le cas échéant, à l'administration fiscale française pour transmission à l'administration fiscale du ou des pays de résidence à des fins fiscales. Vous vous engagez à informer immédiatement Entrepreneur Invest de tout changement de situation pouvant avoir un impact sur les réponses communiquées ci-dessous, et ce pendant toute la durée de votre investissement.

Avez-vous une résidence fiscale autre que française ? Oui Non

Êtes-vous, vous ou votre co-souscripteur éventuel, citoyen(ne) ET/OU résident(e) fiscal(e) des États-Unis d'Amérique ? Oui Non

Si « Oui », vous ne pouvez pas signer le bulletin de souscription.

Si « Non », possédez-vous un numéro d'immatriculation fiscal des États-Unis d'Amérique (TIN) tout en n'étant plus résident(e) fiscal(e) des États-Unis d'Amérique ?

Oui Non

Si « Oui », merci de bien vouloir fournir à Entrepreneur Invest votre certificat W-8BEN ou W-8BENE.

2. DÉCLARATIONS PRÉALABLES À LA SOUSCRIPTION

Je déclare :

- avoir pris connaissance du Règlement et du document d'informations clés pour l'investisseur (le "DICI") du FCPR ENTREPRENEURS ET IMMOBILIER (le "FCPR") qui m'ont été remis préalablement à ma souscription ;
- que, préalablement à ma souscription, mon conseiller s'est enquis de ma situation financière, de mon expérience et de mes objectifs en matière d'investissement ;
- avoir reçu d'une manière claire et compréhensible les informations utiles pour prendre ma décision et en particulier les conditions financières du FCPR.
- avoir été informé des risques que peut comporter la souscription des parts du FCPR (et en particulier le risque de pouvoir perdre tout ou partie du capital investi) ;
- avoir été informé qu'après le 31/12/2022 je pourrai demander le rachat de mes parts du FCPR ;
- avoir été informé que des pénalités de sortie seront applicables si la durée de détention de mes parts est inférieure à 3 ans ;
- avoir été informé que les pénalités de sortie sont de 10% pour les rachats effectués pour une durée de détention inférieure à 12 mois, de 8% pour les rachats effectués pour une durée de détention comprise entre 12 et 24 mois et de 6% pour les rachats effectués pour une durée de détention comprise entre 24 et 36 mois ;
- avoir été informé que les derniers rapports annuel et semestriel, ainsi que la dernière composition de l'actif du FCPR seront tenus à ma disposition au siège social de la Société de Gestion ;
- que les fonds utilisés pour cette souscription ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme ; et
- adhérer au FCPR et à son Règlement, en application de l'article L.214-24-35 du Code Monétaire et Financier (le "CMF").

3. MODALITÉS SPÉCIFIQUES DU CALCUL DE LA COMMISSION DE SURPERFORMANCE

La commission de surperformance annuelle est égale à 20% d'une variation positive au-delà de 4% de l'écart positif entre la valeur de l'actif net du Fonds calculée entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.

4. AVERTISSEMENT

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement du FCPR, votre argent est bloqué jusqu'au 31/12/2022. A compter de l'expiration de cette date, les souscripteurs ont la possibilité de demander le rachat de leurs parts tous les trimestres et ces rachats sont en principe honorés, sans que cela soit garanti, dans la limite de cinq (5)% de l'actif net du Fonds par trimestre dans les conditions prévues à l'Article 9.1, sauf cas de déblocage anticipé prévu à l'Article 9.2.

Les rachats non honorés seront servis sur les prochaines fenêtres de liquidité ; ce qui pourrait entraîner un délai supplémentaire d'au moins un trimestre. Ce fonds commun de placement à risques est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.

Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques décrits à la rubrique "profil de risque" du Règlement du Fonds (le "Règlement").

5. SOUSCRIPTION - PAIEMENT

En conséquence de quoi, je déclare souscrire au FCPR Entrepreneurs & Immobilier.

Montant de la souscription	Montant de la souscription(1)	Frais de gestion dont rétrocessions	Droits d'entrée (2) (3,5%)	Montant total de versement (1)+(2)
À partir de 1 000€€ en part(s) A FR0013441748	2,45% de frais de gestion dont 0,75% pour le distributeur€€
À partir de 200 000€€ en parts E FR0013441755	1,95% de frais de gestion dont 0,65% pour le distributeur		
À partir de 500 000€€ en parts I FR0013441763	1,75% de frais de gestion dont 0,65% pour le distributeur		

Je déclare être informé que le distributeur, au titre de la prestation de conseil délivrée percevra une rémunération égale aux droits d'entrée. Dans le cadre de la commercialisation, le distributeur percevra une commission annuelle exprimée en pourcentage du montant net investi, tel que présenté dans le tableau ci-avant. Cette commission ne modifie pas le montant des frais prélevés par la société de gestion.

Je joins un chèque, j'autorise le prélèvement par mandat SEPA ou effectue un virement à l'ordre de "FCPR ENTREPRENEURS ET IMMOBILIER" du "Montant total de versement" correspondant à la libération intégrale des parts (Montant de la souscription (1) + Droits d'entrée (2) indiqués dans le tableau précédent).

Bénéficiaire / Intitulé	IBAN International Bank Account Number	BIC Bank Identification Code	Domiciliation
ENTREPRENEURS ET IMMOBILIER	FR81 1529 8000 01VP 0113 5825 050	DISFFRPPXXX	RBC INVESTOR PARIS

Les parts A, E, I et M souscrites entre la Date de Constitution et la date à laquelle le montant total des souscriptions du Fonds atteindra 5 millions donneront droit à une Prime Premier Souscripteur. Cette dernière est déterminée pour chaque porteur de part en appliquant au montant de sa souscription un taux d'intérêt annuel de deux pour cent (2%) prorata temporis, pour la période entre la date de souscription du porteur de part et le 30 juin 2020. La Prime Premier Souscripteur sera investie sous forme de parts de la même catégorie de parts que celles souscrites, dans les 2 mois à compter du 30 juin 2020. Le nombre de parts émises sera arrondi au millième de part au-dessus.

Les demandes de souscription sont centralisées de manière mensuelle à compter de la Date de Constitution. Pour être centralisées au cours d'un mois, les demandes de souscription devront avoir été reçues par la Société de Gestion par lettre simple ou par lettre recommandée ou courriel ou par remise en mains propres contresigné par la Société de Gestion, au plus tard le 25 dudit mois à 14h (heure de Paris) ou le jour ouvré précédent à 14h (heure de Paris) si le 25 dudit mois n'est pas un jour ouvré. Chaque souscripteur sera réputé avoir souscrit aux parts du Fonds le dernier jour du mois correspondant à sa demande de souscription sous réserve que (i) son bulletin de souscription signé ait été reçu au plus tard à cette date par la Société de Gestion et que (ii) le souscripteur ait fourni tous les documents requis par la Société de Gestion, en particulier tous les documents nécessaires à la Société de Gestion pour répondre à ses obligations légales et réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme. Le nombre de parts finalement souscrit sera connu à l'issue du calcul de la valeur liquidative correspondante. Ce nombre sera arrondi à cinq décimal au-dessous, le rompu étant réputé acquis au Fonds.

Je décide (cocher la case de l'une des trois options proposées ci-dessous) :

- option 1 que mes parts du FCPR seront inscrites en **NOMINATIF PUR** auprès du dépositaire RBC Investor Services Bank France S.A. Je souhaite que les distributions du fonds soient versées sur le compte de la banque (nom et ville)
- option 2 que mes parts du FCPR seront déposées sur mon compte-titres à la banque (nom et ville)
- option 3 que mes parts du FCPR seront déposées sur mon compte PEA-PME à la banque (nom et ville)

Je fournis le RIB Titres comme mentionné ci-dessous :

Code Bancaire	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Dans le cas des options 2 et 3, la banque mentionnée ci-dessus fournira au souscripteur un justificatif d'inscription en compte. Ce versement sera converti en parts du FCPR.

6. SIGNATURE DU BULLETIN DE SOUSCRIPTION - RÉTRACTATION

Je reconnais avoir été informé que la souscription de ce produit ne peut pas faire l'objet du droit de rétractation, conformément à l'article du L. 341-16 du CMF.

Si j'ai fait l'objet d'un acte de démarchage physique à mon domicile, sur mon lieu de travail ou dans un lieu non destiné à la commercialisation de produits, instruments ou services financiers (dans les conditions définies à l'article L.341-1 alinéa 7 du Code Monétaire et financier), je reconnais avoir bénéficié d'un délai de réflexion de 3 jours ouvrés et n'avoir souscrit le présent bulletin qu'à l'expiration de ce délai.

Fait à :, le | | | | | | | | | |

Coordonnées (cachet et signature du conseiller)

Signatures du ou des souscripteurs (Précédées de la mention manuscrite "Lu et approuvé. J'atteste avoir reçu et pris connaissance du DICI et du Règlement du FCPR, préalablement à ma souscription")
--

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE SOUSCRIPTION :

Pour les personnes physiques :

- ✓ Les 2 premiers exemplaires de ce bulletin de souscription
- ✓ La fiche de renseignement relative à la connaissance client signée par le(s) souscripteur(s) et le conseiller
- ✓ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois du signataire personne physique
- ✓ La copie recto-verso de la carte d'identité du ou des signataire(s) personne(s) physique(s)
- ✓ Le chèque à l'ordre du FCPR ENTREPRENEURS ET IMMOBILIER
- ✓ Un RIB

Pour les personnes morales, en complément :

- ✓ Un Kbis de moins de 3 mois
- ✓ Les statuts
- ✓ Un document attestant le pouvoir du signataire d'engager la personne morale (statut, AG...)
- ✓ Le formulaire CRS-FATCA
- ✓ La CNI des actionnaires possédant plus de 25% des parts ou des droits de vote

Entrepreneur Invest

37 avenue Pierre 1^{er} de Serbie 75008 PARIS - France - Tél. +33(0)1 58 18 61 80 - Fax +33 (0)1 58 18 61 89 - site internet : www.entrepreneurinvest.com
Société Anonyme au capital de 500 175 Euros - RCS B 431 633 452 Paris - N° d'Agrément AMF GP-00-014

FCPR ENTREPRENEURS ET IMMOBILIER

Exemplaire pour
le dépositaire

Fonds Commun de Placement à Risques
(article L. 214-28 et suivants du code monétaire et financier)

Codes ISIN : Part A : FR0013441748 ; Part E : FR0013441755 ; Part I : FR0013441763
Agrément par l'AMF : FCR20190011 - Société de gestion : ENTREPRENEUR INVEST

Le traitement de vos données personnelles est soumis à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679/UE du 27 avril 2016, dit « RGPD » relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données. Elles sont collectées car obligatoires et nécessaires à la gestion de votre dossier. Elles sont couvertes par le secret professionnel (art L.511-33 du CMF) et sont à l'usage exclusif d'Entrepreneur Invest qui se réserve la possibilité de procéder à l'archivage électronique de ce bulletin (notamment sous format pdf) dans des conditions en garantissant la sécurité, l'intégrité et la fiabilité par rapport à l'original.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

1. IDENTIFICATION

PERSONNE MORALE :

Raison sociale _____ SIREN ou RCS _____ Forme Juridique _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville et Pays _____

Fonction du signataire personne physique : _____ représentant(e) légal(e) de la personne morale.

PERSONNE PHYSIQUE : (à remplir également par le signataire de la personne morale)

Souscripteur : M. Mme

Co-souscripteur : M. Mme

NOM _____

NOM _____

Prénom _____

Prénom _____

NOM de jeune fille _____

NOM de jeune fille _____

Né(e) le _____ Lieu _____ Département _____

Né(e) le _____ Lieu _____ Département _____

Adresse de résidence _____

Code postal _____ Ville et Pays _____

Téléphone _____ Email _____ @ _____

Je certifie que les données ci-dessus sont exactes et consens à ce qu'elles soient utilisées dans le cadre de ma souscription et pour toute communication relative à mon investissement dans le fonds.

Questionnaire CRS FATCA : les données recueillies ci-après sont obligatoires et ont pour finalité le respect de la réglementation concernant l'échange automatique d'informations relatif aux comptes en matière fiscale (CRS-FATCA). Elles sont destinées à Entrepreneur Invest responsable du traitement ainsi que, le cas échéant, à l'administration fiscale française pour transmission à l'administration fiscale du ou des pays de résidence à des fins fiscales. Vous vous engagez à informer immédiatement Entrepreneur Invest de tout changement de situation pouvant avoir un impact sur les réponses communiquées ci-dessous, et ce pendant toute la durée de votre investissement.

Avez-vous une résidence fiscale autre que française ? Oui Non

Êtes-vous, vous ou votre co-souscripteur éventuel, citoyen(ne) ET/OU résident(e) fiscal(e) des États-Unis d'Amérique ? Oui Non

Si « Oui », vous ne pouvez pas signer le bulletin de souscription.

Si « Non », possédez-vous un numéro d'immatriculation fiscal des États-Unis d'Amérique (TIN) tout en n'étant plus résident(e) fiscal(e) des États-Unis d'Amérique ?

Oui Non

Si « Oui », merci de bien vouloir fournir à Entrepreneur Invest votre certificat W-8BEN ou W-8BENE.

2. DÉCLARATIONS PRÉALABLES À LA SOUSCRIPTION

Je déclare :

- avoir pris connaissance du Règlement et du document d'informations clés pour l'investisseur (le "DICI") du FCPR ENTREPRENEURS ET IMMOBILIER (le "FCPR") qui m'ont été remis préalablement à ma souscription ;
- que, préalablement à ma souscription, mon conseiller s'est enquis de ma situation financière, de mon expérience et de mes objectifs en matière d'investissement ;
- avoir reçu d'une manière claire et compréhensible les informations utiles pour prendre ma décision et en particulier les conditions financières du FCPR.
- avoir été informé des risques que peut comporter la souscription des parts du FCPR (et en particulier le risque de pouvoir perdre tout ou partie du capital investi) ;
- avoir été informé qu'après le 31/12/2022 je pourrai demander le rachat de mes parts du FCPR ;
- avoir été informé que des pénalités de sortie seront applicables si la durée de détention de mes parts est inférieure à 3 ans ;
- avoir été informé que les pénalités de sortie sont de 10% pour les rachats effectués pour une durée de détention inférieure à 12 mois, de 8% pour les rachats effectués pour une durée de détention comprise entre 12 et 24 mois et de 6% pour les rachats effectués pour une durée de détention comprise entre 24 et 36 mois ;
- avoir été informé que les derniers rapports annuel et semestriel, ainsi que la dernière composition de l'actif du FCPR seront tenus à ma disposition au siège social de la Société de Gestion ;
- que les fonds utilisés pour cette souscription ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme ; et
- adhérer au FCPR et à son Règlement, en application de l'article L.214-24-35 du Code Monétaire et Financier (le "CMF").

3. MODALITÉS SPÉCIFIQUES DU CALCUL DE LA COMMISSION DE SURPERFORMANCE

La commission de surperformance annuelle est égale à 20% d'une variation positive au-delà de 4% de l'écart positif entre la valeur de l'actif net du Fonds calculée entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.

4. AVERTISSEMENT

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement du FCPR, votre argent est bloqué jusqu'au 31/12/2022. A compter de l'expiration de cette date, les souscripteurs ont la possibilité de demander le rachat de leurs parts tous les trimestres et ces rachats sont en principe honorés, sans que cela soit garanti, dans la limite de cinq (5)% de l'actif net du Fonds par trimestre dans les conditions prévues à l'Article 9.1, sauf cas de déblocage anticipé prévu à l'Article 9.2.

Les rachats non honorés seront servis sur les prochaines fenêtres de liquidité ; ce qui pourrait entraîner un délai supplémentaire d'au moins un trimestre. Ce fonds commun de placement à risques est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.

Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques décrits à la rubrique "profil de risque" du Règlement du Fonds (le "Règlement").

5. SOUSCRIPTION - PAIEMENT

En conséquence de quoi, je déclare souscrire au FCPR Entrepreneurs & Immobilier.

Montant de la souscription	Montant de la souscription(1)	Frais de gestion dont rétrocessions	Droits d'entrée (2) (3,5%)	Montant total de versement (1)+(2)
À partir de 1 000€€ en part(s) A FR0013441748	2,45% de frais de gestion dont 0,75% pour le distributeur€€
À partir de 200 000€€ en parts E FR0013441755	1,95% de frais de gestion dont 0,65% pour le distributeur		
À partir de 500 000€€ en parts I FR0013441763	1,75% de frais de gestion dont 0,65% pour le distributeur		

Je déclare être informé que le distributeur, au titre de la prestation de conseil délivrée percevra une rémunération égale aux droits d'entrée. Dans le cadre de la commercialisation, le distributeur percevra une commission annuelle exprimée en pourcentage du montant net investi, tel que présenté dans le tableau ci-avant. Cette commission ne modifie pas le montant des frais prélevés par la société de gestion.

Je joins un chèque, j'autorise le prélèvement par mandat SEPA ou effectue un virement à l'ordre de "FCPR ENTREPRENEURS ET IMMOBILIER" du "Montant total de versement" correspondant à la libération intégrale des parts (Montant de la souscription (1) + Droits d'entrée (2) indiqués dans le tableau précédent).

Bénéficiaire / Intitulé	IBAN International Bank Account Number	BIC Bank Identification Code	Domiciliation
ENTREPRENEURS ET IMMOBILIER	FR81 1529 8000 01VP 0113 5825 050	DISFRPPXXX	RBC INVESTOR PARIS

Les parts A, E, I et M souscrites entre la Date de Constitution et la date à laquelle le montant total des souscriptions du Fonds atteindra 5 millions donneront droit à une Prime Premier Souscripteur. Cette dernière est déterminée pour chaque porteur de part en appliquant au montant de sa souscription un taux d'intérêt annuel de deux pour cent (2%) prorata temporis, pour la période entre la date de souscription du porteur de part et le 30 juin 2020. La Prime Premier Souscripteur sera investie sous forme de parts de la même catégorie de parts que celles souscrites, dans les 2 mois à compter du 30 juin 2020. Le nombre de parts émises sera arrondi au millième de part au-dessus.

Les demandes de souscription sont centralisées de manière mensuelle à compter de la Date de Constitution. Pour être centralisées au cours d'un mois, les demandes de souscription devront avoir été reçues par la Société de Gestion par lettre simple ou par lettre recommandée ou courriel ou par remise en mains propres contresigné par la Société de Gestion, au plus tard le 25 dudit mois à 14h (heure de Paris) ou le jour ouvré précédent à 14h (heure de Paris) si le 25 dudit mois n'est pas un jour ouvré. Chaque souscripteur sera réputé avoir souscrit aux parts du Fonds le dernier jour du mois correspondant à sa demande de souscription sous réserve que (i) son bulletin de souscription signé ait été reçu au plus tard à cette date par la Société de Gestion et que (ii) le souscripteur ait fourni tous les documents requis par la Société de Gestion, en particulier tous les documents nécessaires à la Société de Gestion pour répondre à ses obligations légales et réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme. Le nombre de parts finalement souscrit sera connu à l'issue du calcul de la valeur liquidative correspondante. Ce nombre sera arrondi à cinq décimal au-dessous, le rompu étant réputé acquis au Fonds.

Je décide (cocher la case de l'une des trois options proposées ci-dessous) :

- option 1 que mes parts du FCPR seront inscrites en **NOMINATIF PUR** auprès du dépositaire RBC Investor Services Bank France S.A.
Je souhaite que les distributions du fonds soient versées sur le compte de la banque (nom et ville)
- option 2 que mes parts du FCPR seront déposées sur mon compte-titres à la banque (nom et ville)
- option 3 que mes parts du FCPR seront déposées sur mon compte PEA-PME à la banque (nom et ville)

Je fournis le RIB Titres comme mentionné ci-dessous :

Code Bancaire	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Dans le cas des options 2 et 3, la banque mentionnée ci-dessus fournira au souscripteur un justificatif d'inscription en compte. Ce versement sera converti en parts du FCPR.

6. SIGNATURE DU BULLETIN DE SOUSCRIPTION - RÉTRACTATION

Je reconnais avoir été informé que la souscription de ce produit ne peut pas faire l'objet du droit de rétractation, conformément à l'article du L. 341-16 du CMF.

Si j'ai fait l'objet d'un acte de démarchage physique à mon domicile, sur mon lieu de travail ou dans un lieu non destiné à la commercialisation de produits, instruments ou services financiers (dans les conditions définies à l'article L.341-1 alinéa 7 du Code Monétaire et financier), je reconnais avoir bénéficié d'un délai de réflexion de 3 jours ouvrés et n'avoir souscrit le présent bulletin qu'à l'expiration de ce délai.

Fait à :, le | | | | | | | | | |

Coordonnées (cachet et signature du conseiller)

Signatures du ou des souscripteurs (Précédées de la mention manuscrite "Lu et approuvé. J'atteste avoir reçu et pris connaissance du DICI et du Règlement du FCPR, préalablement à ma souscription")
--

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE SOUSCRIPTION :

Pour les personnes physiques :

- ✓ Les 2 premiers exemplaires de ce bulletin de souscription
- ✓ La fiche de renseignement relative à la connaissance client signée par le(s) souscripteur(s) et le conseiller
- ✓ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois du signataire personne physique
- ✓ La copie recto-verso de la carte d'identité du ou des signataire(s) personne(s) physique(s)
- ✓ Le chèque à l'ordre du FCPR ENTREPRENEURS ET IMMOBILIER
- ✓ Un RIB

Pour les personnes morales, en complément :

- ✓ Un Kbis de moins de 3 mois
- ✓ Les statuts
- ✓ Un document attestant le pouvoir du signataire d'engager la personne morale (statut, AG...)
- ✓ Le formulaire CRS-FATCA
- ✓ La CNI des actionnaires possédant plus de 25% des parts ou des droits de vote

Entrepreneur Invest

37 avenue Pierre 1^{er} de Serbie 75008 PARIS - France - Tél. +33(0)1 58 18 61 80 - Fax +33 (0)1 58 18 61 89 - site internet : www.entrepreneurinvest.com
Société Anonyme au capital de 500 175 Euros - RCS B 431 633 452 Paris - N° d'Agrément AMF GP-00-014

FCPR ENTREPRENEURS ET IMMOBILIER

Exemplaire pour
le partenaire

Fonds Commun de Placement à Risques
(article L. 214-28 et suivants du code monétaire et financier)

Codes ISIN : Part A : FR0013441748 ; Part E : FR0013441755 ; Part I : FR0013441763
Agrément par l'AMF : FCR20190011 - Société de gestion : ENTREPRENEUR INVEST

Le traitement de vos données personnelles est soumis à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679/UE du 27 avril 2016, dit « RGPD » relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données. Elles sont collectées car obligatoires et nécessaires à la gestion de votre dossier. Elles sont couvertes par le secret professionnel (art L.511-33 du CMF) et sont à l'usage exclusif d'Entrepreneur Invest qui se réserve la possibilité de procéder à l'archivage électronique de ce bulletin (notamment sous format pdf) dans des conditions en garantissant la sécurité, l'intégrité et la fiabilité par rapport à l'original.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

1. IDENTIFICATION

PERSONNE MORALE :

Raison sociale _____ SIREN ou RCS _____ Forme Juridique _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville et Pays _____

Fonction du signataire personne physique : _____ représentant(e) légal(e) de la personne morale.

PERSONNE PHYSIQUE : (à remplir également par le signataire de la personne morale)

Souscripteur : M. Mme

Co-souscripteur : M. Mme

NOM _____

NOM _____

Prénom _____

Prénom _____

NOM de jeune fille _____

NOM de jeune fille _____

Né(e) le _____ Lieu _____ Département _____

Né(e) le _____ Lieu _____ Département _____

Adresse de résidence _____

Code postal _____ Ville et Pays _____

Téléphone _____ Email _____ @ _____

Je certifie que les données ci-dessus sont exactes et consens à ce qu'elles soient utilisées dans le cadre de ma souscription et pour toute communication relative à mon investissement dans le fonds.

Questionnaire CRS FATCA : les données recueillies ci-après sont obligatoires et ont pour finalité le respect de la réglementation concernant l'échange automatique d'informations relatif aux comptes en matière fiscale (CRS-FATCA). Elles sont destinées à Entrepreneur Invest responsable du traitement ainsi que, le cas échéant, à l'administration fiscale française pour transmission à l'administration fiscale du ou des pays de résidence à des fins fiscales. Vous vous engagez à informer immédiatement Entrepreneur Invest de tout changement de situation pouvant avoir un impact sur les réponses communiquées ci-dessous, et ce pendant toute la durée de votre investissement.

Avez-vous une résidence fiscale autre que française ? Oui Non

Êtes-vous, vous ou votre co-souscripteur éventuel, citoyen(ne) ET/OU résident(e) fiscal(e) des États-Unis d'Amérique ? Oui Non

Si « Oui », vous ne pouvez pas signer le bulletin de souscription.

Si « Non », possédez-vous un numéro d'immatriculation fiscal des États-Unis d'Amérique (TIN) tout en n'étant plus résident(e) fiscal(e) des États-Unis d'Amérique ?

Oui Non

Si « Oui », merci de bien vouloir fournir à Entrepreneur Invest votre certificat W-8BEN ou W-8BENE.

2. DÉCLARATIONS PRÉALABLES À LA SOUSCRIPTION

Je déclare :

- avoir pris connaissance du Règlement et du document d'informations clés pour l'investisseur (le "DICI") du FCPR ENTREPRENEURS ET IMMOBILIER (le "FCPR") qui m'ont été remis préalablement à ma souscription ;
- que, préalablement à ma souscription, mon conseiller s'est enquis de ma situation financière, de mon expérience et de mes objectifs en matière d'investissement ;
- avoir reçu d'une manière claire et compréhensible les informations utiles pour prendre ma décision et en particulier les conditions financières du FCPR.
- avoir été informé des risques que peut comporter la souscription des parts du FCPR (et en particulier le risque de pouvoir perdre tout ou partie du capital investi) ;
- avoir été informé qu'après le 31/12/2022 je pourrai demander le rachat de mes parts du FCPR ;
- avoir été informé que des pénalités de sortie seront applicables si la durée de détention de mes parts est inférieure à 3 ans ;
- avoir été informé que les pénalités de sortie sont de 10% pour les rachats effectués pour une durée de détention inférieure à 12 mois, de 8% pour les rachats effectués pour une durée de détention comprise entre 12 et 24 mois et de 6% pour les rachats effectués pour une durée de détention comprise entre 24 et 36 mois ;
- avoir été informé que les derniers rapports annuel et semestriel, ainsi que la dernière composition de l'actif du FCPR seront tenus à ma disposition au siège social de la Société de Gestion ;
- que les fonds utilisés pour cette souscription ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme ; et
- adhérer au FCPR et à son Règlement, en application de l'article L.214-24-35 du Code Monétaire et Financier (le "CMF").

3. MODALITÉS SPÉCIFIQUES DU CALCUL DE LA COMMISSION DE SURPERFORMANCE

La commission de surperformance annuelle est égale à 20% d'une variation positive au-delà de 4% de l'écart positif entre la valeur de l'actif net du Fonds calculée entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.

4. AVERTISSEMENT

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement du FCPR, votre argent est bloqué jusqu'au 31/12/2022. A compter de l'expiration de cette date, les souscripteurs ont la possibilité de demander le rachat de leurs parts tous les trimestres et ces rachats sont en principe honorés, sans que cela soit garanti, dans la limite de cinq (5)% de l'actif net du Fonds par trimestre dans les conditions prévues à l'Article 9.1, sauf cas de déblocage anticipé prévu à l'Article 9.2.

Les rachats non honorés seront servis sur les prochaines fenêtres de liquidité ; ce qui pourrait entraîner un délai supplémentaire d'au moins un trimestre. Ce fonds commun de placement à risques est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.

Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques décrits à la rubrique "profil de risque" du Règlement du Fonds (le "Règlement").

5. SOUSCRIPTION - PAIEMENT

En conséquence de quoi, je déclare souscrire au FCPR Entrepreneurs & Immobilier.

Montant de la souscription	Montant de la souscription(1)	Frais de gestion dont rétrocessions	Droits d'entrée (2) (3,5%)	Montant total de versement (1)+(2)
À partir de 1 000€€ en part(s) A FR0013441748	2,45% de frais de gestion dont 0,75% pour le distributeur€€
À partir de 200 000€€ en parts E FR0013441755	1,95% de frais de gestion dont 0,65% pour le distributeur		
À partir de 500 000€€ en parts I FR0013441763	1,75% de frais de gestion dont 0,65% pour le distributeur		

Je déclare être informé que le distributeur, au titre de la prestation de conseil délivrée percevra une rémunération égale aux droits d'entrée. Dans le cadre de la commercialisation, le distributeur percevra une commission annuelle exprimée en pourcentage du montant net investi, tel que présenté dans le tableau ci-avant. Cette commission ne modifie pas le montant des frais prélevés par la société de gestion.

Je joins un chèque, j'autorise le prélèvement par mandat SEPA ou effectue un virement à l'ordre de "FCPR ENTREPRENEURS ET IMMOBILIER" du "Montant total de versement" correspondant à la libération intégrale des parts (Montant de la souscription (1) + Droits d'entrée (2) indiqués dans le tableau précédent).

Bénéficiaire / Intitulé	IBAN International Bank Account Number	BIC Bank Identification Code	Domiciliation
ENTREPRENEURS ET IMMOBILIER	FR81 1529 8000 01VP 0113 5825 050	DISFRPPXXX	RBC INVESTOR PARIS

Les parts A, E, I et M souscrites entre la Date de Constitution et la date à laquelle le montant total des souscriptions du Fonds atteindra 5 millions donneront droit à une Prime Premier Souscripteur. Cette dernière est déterminée pour chaque porteur de part en appliquant au montant de sa souscription un taux d'intérêt annuel de deux pour cent (2%) prorata temporis, pour la période entre la date de souscription du porteur de part et le 30 juin 2020. La Prime Premier Souscripteur sera investie sous forme de parts de la même catégorie de parts que celles souscrites, dans les 2 mois à compter du 30 juin 2020. Le nombre de parts émises sera arrondi au millième de part au-dessus.

Les demandes de souscription sont centralisées de manière mensuelle à compter de la Date de Constitution. Pour être centralisées au cours d'un mois, les demandes de souscription devront avoir été reçues par la Société de Gestion par lettre simple ou par lettre recommandée ou courriel ou par remise en mains propres contresigné par la Société de Gestion, au plus tard le 25 dudit mois à 14h (heure de Paris) ou le jour ouvré précédent à 14h (heure de Paris) si le 25 dudit mois n'est pas un jour ouvré. Chaque souscripteur sera réputé avoir souscrit aux parts du Fonds le dernier jour du mois correspondant à sa demande de souscription sous réserve que (i) son bulletin de souscription signé ait été reçu au plus tard à cette date par la Société de Gestion et que (ii) le souscripteur ait fourni tous les documents requis par la Société de Gestion, en particulier tous les documents nécessaires à la Société de Gestion pour répondre à ses obligations légales et réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme. Le nombre de parts finalement souscrit sera connu à l'issue du calcul de la valeur liquidative correspondante. Ce nombre sera arrondi à cinq décimal au-dessous, le rompu étant réputé acquis au Fonds.

Je décide (cocher la case de l'une des trois options proposées ci-dessous) :

- option 1 que mes parts du FCPR seront inscrites en **NOMINATIF PUR** auprès du dépositaire RBC Investor Services Bank France S.A.
Je souhaite que les distributions du fonds soient versées sur le compte de la banque (nom et ville)
- option 2 que mes parts du FCPR seront déposées sur mon compte-titres à la banque (nom et ville)
- option 3 que mes parts du FCPR seront déposées sur mon compte PEA-PME à la banque (nom et ville)

Je fournis le RIB Titres comme mentionné ci-dessous :

Code Bancaire	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Dans le cas des options 2 et 3, la banque mentionnée ci-dessus fournira au souscripteur un justificatif d'inscription en compte. Ce versement sera converti en parts du FCPR.

6. SIGNATURE DU BULLETIN DE SOUSCRIPTION - RÉTRACTATION

Je reconnais avoir été informé que la souscription de ce produit ne peut pas faire l'objet du droit de rétractation, conformément à l'article du L. 341-16 du CMF.

Si j'ai fait l'objet d'un acte de démarchage physique à mon domicile, sur mon lieu de travail ou dans un lieu non destiné à la commercialisation de produits, instruments ou services financiers (dans les conditions définies à l'article L.341-1 alinéa 7 du Code Monétaire et financier), je reconnais avoir bénéficié d'un délai de réflexion de 3 jours ouvrés et n'avoir souscrit le présent bulletin qu'à l'expiration de ce délai.

Fait à :, le | | | | | | | | | |

Coordonnées (cachet et signature du conseiller)

<p align="center">Signatures du ou des souscripteurs (Précédées de la mention manuscrite "Lu et approuvé. J'atteste avoir reçu et pris connaissance du DICP et du Règlement du FCPR, préalablement à ma souscription")</p>

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE SOUSCRIPTION :

Pour les personnes physiques :

- ✓ Les 2 premiers exemplaires de ce bulletin de souscription
- ✓ La fiche de renseignement relative à la connaissance client signée par le(s) souscripteur(s) et le conseiller
- ✓ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois du signataire personne physique
- ✓ La copie recto-verso de la carte d'identité du ou des signataire(s) personne(s) physique(s)
- ✓ Le chèque à l'ordre du FCPR ENTREPRENEURS ET IMMOBILIER
- ✓ Un RIB

Pour les personnes morales, en complément :

- ✓ Un Kbis de moins de 3 mois
- ✓ Les statuts
- ✓ Un document attestant le pouvoir du signataire d'engager la personne morale (statut, AG...)
- ✓ Le formulaire CRS-FATCA
- ✓ La CNI des actionnaires possédant plus de 25% des parts ou des droits de vote

Entrepreneur Invest

37 avenue Pierre 1^{er} de Serbie 75008 PARIS - France - Tél. +33(0)1 58 18 61 80 - Fax +33 (0)1 58 18 61 89 - site internet : www.entrepreneurinvest.com
Société Anonyme au capital de 500 175 Euros - RCS B 431 633 452 Paris - N° d'Agrément AMF GP-00-014

FCPR ENTREPRENEURS ET IMMOBILIER

Exemplaire pour
le client

Fonds Commun de Placement à Risques
(article L. 214-28 et suivants du code monétaire et financier)

Codes ISIN : Part A : FR0013441748 ; Part E : FR0013441755 ; Part I : FR0013441763
Agrément par l'AMF : FCR20190011 - Société de gestion : ENTREPRENEUR INVEST

Le traitement de vos données personnelles est soumis à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679/UE du 27 avril 2016, dit « RGPD » relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données. Elles sont collectées car obligatoires et nécessaires à la gestion de votre dossier. Elles sont couvertes par le secret professionnel (art L.511-33 du CMF) et sont à l'usage exclusif d'Entrepreneur Invest qui se réserve la possibilité de procéder à l'archivage électronique de ce bulletin (notamment sous format pdf) dans des conditions en garantissant la sécurité, l'intégrité et la fiabilité par rapport à l'original.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

1. IDENTIFICATION

PERSONNE MORALE :

Raison sociale _____ SIREN ou RCS _____ Forme Juridique _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville et Pays _____

Fonction du signataire personne physique : _____ représentant(e) légal(e) de la personne morale.

PERSONNE PHYSIQUE : (à remplir également par le signataire de la personne morale)

Souscripteur : M. Mme

Co-souscripteur : M. Mme

NOM _____

NOM _____

Prénom _____

Prénom _____

NOM de jeune fille _____

NOM de jeune fille _____

Né(e) le _____ Lieu _____ Département _____

Né(e) le _____ Lieu _____ Département _____

Adresse de résidence _____

Code postal _____ Ville et Pays _____

Téléphone _____ Email _____ @ _____

Je certifie que les données ci-dessus sont exactes et consens à ce qu'elles soient utilisées dans le cadre de ma souscription et pour toute communication relative à mon investissement dans le fonds.

Questionnaire CRS FATCA : les données recueillies ci-après sont obligatoires et ont pour finalité le respect de la réglementation concernant l'échange automatique d'informations relatif aux comptes en matière fiscale (CRS-FATCA). Elles sont destinées à Entrepreneur Invest responsable du traitement ainsi que, le cas échéant, à l'administration fiscale française pour transmission à l'administration fiscale du ou des pays de résidence à des fins fiscales. Vous vous engagez à informer immédiatement Entrepreneur Invest de tout changement de situation pouvant avoir un impact sur les réponses communiquées ci-dessous, et ce pendant toute la durée de votre investissement.

Avez-vous une résidence fiscale autre que française ? Oui Non

Êtes-vous, vous ou votre co-souscripteur éventuel, citoyen(ne) ET/OU résident(e) fiscal(e) des États-Unis d'Amérique ? Oui Non

Si « Oui », vous ne pouvez pas signer le bulletin de souscription.

Si « Non », possédez-vous un numéro d'immatriculation fiscal des États-Unis d'Amérique (TIN) tout en n'étant plus résident(e) fiscal(e) des États-Unis d'Amérique ?

Oui Non

Si « Oui », merci de bien vouloir fournir à Entrepreneur Invest votre certificat W-8BEN ou W-8BENE.

2. DÉCLARATIONS PRÉALABLES À LA SOUSCRIPTION

Je déclare :

- avoir pris connaissance du Règlement et du document d'informations clés pour l'investisseur (le "DICI") du FCPR ENTREPRENEURS ET IMMOBILIER (le "FCPR") qui m'ont été remis préalablement à ma souscription ;
- que, préalablement à ma souscription, mon conseiller s'est enquis de ma situation financière, de mon expérience et de mes objectifs en matière d'investissement ;
- avoir reçu d'une manière claire et compréhensible les informations utiles pour prendre ma décision et en particulier les conditions financières du FCPR.
- avoir été informé des risques que peut comporter la souscription des parts du FCPR (et en particulier le risque de pouvoir perdre tout ou partie du capital investi) ;
- avoir été informé qu'après le 31/12/2022 je pourrai demander le rachat de mes parts du FCPR ;
- avoir été informé que des pénalités de sortie seront applicables si la durée de détention de mes parts est inférieure à 3 ans ;
- avoir été informé que les pénalités de sortie sont de 10% pour les rachats effectués pour une durée de détention inférieure à 12 mois, de 8% pour les rachats effectués pour une durée de détention comprise entre 12 et 24 mois et de 6% pour les rachats effectués pour une durée de détention comprise entre 24 et 36 mois ;
- avoir été informé que les derniers rapports annuel et semestriel, ainsi que la dernière composition de l'actif du FCPR seront tenus à ma disposition au siège social de la Société de Gestion ;
- que les fonds utilisés pour cette souscription ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme ; et
- adhérer au FCPR et à son Règlement, en application de l'article L.214-24-35 du Code Monétaire et Financier (le "CMF").

3. MODALITÉS SPÉCIFIQUES DU CALCUL DE LA COMMISSION DE SURPERFORMANCE

La commission de surperformance annuelle est égale à 20% d'une variation positive au-delà de 4% de l'écart positif entre la valeur de l'actif net du Fonds calculée entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.

4. AVERTISSEMENT

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement du FCPR, votre argent est bloqué jusqu'au 31/12/2022. A compter de l'expiration de cette date, les souscripteurs ont la possibilité de demander le rachat de leurs parts tous les trimestres et ces rachats sont en principe honorés, sans que cela soit garanti, dans la limite de cinq (5)% de l'actif net du Fonds par trimestre dans les conditions prévues à l'Article 9.1, sauf cas de déblocage anticipé prévu à l'Article 9.2.

Les rachats non honorés seront servis sur les prochaines fenêtres de liquidité ; ce qui pourrait entraîner un délai supplémentaire d'au moins un trimestre. Ce fonds commun de placement à risques est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.

Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques décrits à la rubrique "profil de risque" du Règlement du Fonds (le "Règlement").

5. SOUSCRIPTION - PAIEMENT

En conséquence de quoi, je déclare souscrire au FCPR Entrepreneurs & Immobilier.

Montant de la souscription	Montant de la souscription(1)	Frais de gestion dont rétrocessions	Droits d'entrée (2) (3,5%)	Montant total de versement (1)+(2)
À partir de 1 000€€ en part(s) A FR0013441748	2,45% de frais de gestion dont 0,75% pour le distributeur€€
À partir de 200 000€€ en parts E FR0013441755	1,95% de frais de gestion dont 0,65% pour le distributeur		
À partir de 500 000€€ en parts I FR0013441763	1,75% de frais de gestion dont 0,65% pour le distributeur		

Je déclare être informé que le distributeur, au titre de la prestation de conseil délivrée percevra une rémunération égale aux droits d'entrée. Dans le cadre de la commercialisation, le distributeur percevra une commission annuelle exprimée en pourcentage du montant net investi, tel que présenté dans le tableau ci-avant. Cette commission ne modifie pas le montant des frais prélevés par la société de gestion.

Je joins un chèque, j'autorise le prélèvement par mandat SEPA ou effectue un virement à l'ordre de "FCPR ENTREPRENEURS ET IMMOBILIER" du "Montant total de versement" correspondant à la libération intégrale des parts (Montant de la souscription (1) + Droits d'entrée (2) indiqués dans le tableau précédent).

Bénéficiaire / Intitulé	IBAN International Bank Account Number	BIC Bank Identification Code	Domiciliation
ENTREPRENEURS ET IMMOBILIER	FR81 1529 8000 01VP 0113 5825 050	DISFRPPXXX	RBC INVESTOR PARIS

Les parts A, E, I et M souscrites entre la Date de Constitution et la date à laquelle le montant total des souscriptions du Fonds atteindra 5 millions donneront droit à une Prime Premier Souscripteur. Cette dernière est déterminée pour chaque porteur de part en appliquant au montant de sa souscription un taux d'intérêt annuel de deux pour cent (2%) prorata temporis, pour la période entre la date de souscription du porteur de part et le 30 juin 2020. La Prime Premier Souscripteur sera investie sous forme de parts de la même catégorie de parts que celles souscrites, dans les 2 mois à compter du 30 juin 2020. Le nombre de parts émises sera arrondi au millième de part au-dessus.

Les demandes de souscription sont centralisées de manière mensuelle à compter de la Date de Constitution. Pour être centralisées au cours d'un mois, les demandes de souscription devront avoir été reçues par la Société de Gestion par lettre simple ou par lettre recommandée ou courriel ou par remise en mains propres contresigné par la Société de Gestion, au plus tard le 25 dudit mois à 14h (heure de Paris) ou le jour ouvré précédent à 14h (heure de Paris) si le 25 dudit mois n'est pas un jour ouvré. Chaque souscripteur sera réputé avoir souscrit aux parts du Fonds le dernier jour du mois correspondant à sa demande de souscription sous réserve que (i) son bulletin de souscription signé ait été reçu au plus tard à cette date par la Société de Gestion et que (ii) le souscripteur ait fourni tous les documents requis par la Société de Gestion, en particulier tous les documents nécessaires à la Société de Gestion pour répondre à ses obligations légales et réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme. Le nombre de parts finalement souscrit sera connu à l'issue du calcul de la valeur liquidative correspondante. Ce nombre sera arrondi à cinq décimal au-dessous, le rompu étant réputé acquis au Fonds.

Je décide (cocher la case de l'une des trois options proposées ci-dessous) :

- option 1 que mes parts du FCPR seront inscrites en **NOMINATIF PUR** auprès du dépositaire RBC Investor Services Bank France S.A.
Je souhaite que les distributions du fonds soient versées sur le compte de la banque (nom et ville)
- option 2 que mes parts du FCPR seront déposées sur mon compte-titres à la banque (nom et ville)
- option 3 que mes parts du FCPR seront déposées sur mon compte PEA-PME à la banque (nom et ville)

Je fournis le RIB Titres comme mentionné ci-dessous :

Code Bancaire	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Dans le cas des options 2 et 3, la banque mentionnée ci-dessus fournira au souscripteur un justificatif d'inscription en compte. Ce versement sera converti en parts du FCPR.

6. SIGNATURE DU BULLETIN DE SOUSCRIPTION - RÉTRACTATION

Je reconnais avoir été informé que la souscription de ce produit ne peut pas faire l'objet du droit de rétractation, conformément à l'article du L. 341-16 du CMF.

Si j'ai fait l'objet d'un acte de démarchage physique à mon domicile, sur mon lieu de travail ou dans un lieu non destiné à la commercialisation de produits, instruments ou services financiers (dans les conditions définies à l'article L.341-1 alinéa 7 du Code Monétaire et financier), je reconnais avoir bénéficié d'un délai de réflexion de 3 jours ouvrés et n'avoir souscrit le présent bulletin qu'à l'expiration de ce délai.

Fait à :, le | | | | | | | | | |

Coordonnées (cachet et signature du conseiller)

<p align="center">Signatures du ou des souscripteurs (Précédées de la mention manuscrite "Lu et approuvé. J'atteste avoir reçu et pris connaissance du DICI et du Règlement du FCPR, préalablement à ma souscription")</p>

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE SOUSCRIPTION :

Pour les personnes physiques :

- ✓ Les 2 premiers exemplaires de ce bulletin de souscription
- ✓ La fiche de renseignement relative à la connaissance client signée par le(s) souscripteur(s) et le conseiller
- ✓ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois du signataire personne physique
- ✓ La copie recto-verso de la carte d'identité du ou des signataire(s) personne(s) physique(s)
- ✓ Le chèque à l'ordre du FCPR ENTREPRENEURS ET IMMOBILIER
- ✓ Un RIB

Pour les personnes morales, en complément :

- ✓ Un Kbis de moins de 3 mois
- ✓ Les statuts
- ✓ Un document attestant le pouvoir du signataire d'engager la personne morale (statut, AG...)
- ✓ Le formulaire CRS-FATCA
- ✓ La CNI des actionnaires possédant plus de 25% des parts ou des droits de vote

Entrepreneur Invest

37 avenue Pierre 1^{er} de Serbie 75008 PARIS - France - Tél. +33(0)1 58 18 61 80 - Fax +33 (0)1 58 18 61 89 - site internet : www.entrepreneurinvest.com
Société Anonyme au capital de 500 175 Euros - RCS B 431 633 452 Paris - N° d'Agrément AMF GP-00-014



SOUSCRIPTION À UN FONDS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION ENTREPRENEUR INVEST

FICHE DE RENSEIGNEMENT RELATIVE À LA CONNAISSANCE DU CLIENT

Cette fiche de renseignements s'inscrit en complément du questionnaire client obligatoire dans le cadre des dispositions des articles L. 533-13 du Code monétaire et financier et des articles 314-8 et 421-26 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers. Elle est soumise à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679/UE du 27 avril 2016, dit «RGPD» relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données. Elle est couverte par le secret professionnel (article L. 511-33 du Code monétaire et financier) et vos réponses sont destinées à la seule information de votre conseiller et d'Entrepreneur Invest S.A. Cette fiche a pour objectif d'apprécier votre perception des risques principaux liés à votre investissement dans un fonds d'Entrepreneur Invest. L'adéquation de cette opération avec votre connaissance, votre expérience en matière d'investissement, vos objectifs d'investissement et votre situation financière devra être confirmée par l'étude approfondie du questionnaire client rempli par vos soins avec votre conseiller. L'analyse de l'ensemble des informations fournies peut aboutir à la non prise en compte de votre souscription car estimée non adaptée à votre situation et à vos objectifs personnels.

IDENTIFICATION DU CLIENT

Monsieur Madame Monsieur Madame

NOM _____ NOM _____

NOM de jeune fille _____ NOM de jeune fille _____

PRÉNOM(S) _____ PRÉNOM(S) _____

DATE DE NAISSANCE _____ LIEU _____ DPT _____ DATE DE NAISSANCE _____ LIEU _____ DPT _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE ET PAYS _____

PAYS DE RÉSIDENCE FISCALE _____ N° D'IDENTIFICATION FISCALE À L'ÉTRANGER _____

Je m'engage à prévenir Entrepreneur Invest de tout changement et autorise les informations ci-jointes à être collectées par la société et à être transmises à l'administration fiscale française ou du pays de résidence fiscal dans le cadre du respect de la réglementation sur les échanges automatiques d'informations relative aux comptes en matière fiscale (CRS-FATCA).

Vous êtes :

Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Veuf/veuve

Salarié(e) Profession libérale Chef d'entreprise Retraité(e) Artisan Étudiant(e) Autre _____

INFORMATIONS À REMPLIR PAR LE CONSEILLER

En tant que Conseiller en Investissements Financiers, vous devez recueillir toutes les informations nécessaires à la connaissance de vos clients afin de leur fournir un service d'investissement adapté et approprié. Aux vues des informations fournies par votre client et dans la mesure où elles vous semblent à jour et pertinentes sur sa situation financière, ses objectifs d'investissements, son niveau d'expérience et de connaissance des instruments financiers, comment qualifieriez-vous votre client ?

- **Qualification du souscripteur ?** Professionnel Non professionnel
- **Profil du souscripteur établi à l'issue du Questionnaire client ?** Sécurité Prudent Équilibré Dynamique
- **Aux vues de la pondération de cet investissement dans le patrimoine global du client et étant rappelé que cet investissement est par nature «dynamique», l'opération est-elle :** Conforme à son profil de risque En dépassement de son profil de risque

En cas de dépassement de profil de risque, le client a-t'il été alerté de ce dépassement et l'a-t-il formellement accepté ? Oui Non

- **Aux vues de l'analyse du client et de ma propre analyse, je certifie que le souscripteur a fait l'objet d'une procédure LAB de type :** Allégée Normale Renforcée

DÉCLARATIONS DU CLIENT

A l'issue de votre entretien avec votre conseiller, l'investissement dans un fonds d'Entrepreneur Invest vous a été conseillé.

- **Connaissez-vous le fonctionnement du Fonds et êtes-vous notamment informé(e) que le Fonds a une durée de blocage initiale de 3 ans et que les rachats pourraient supporter des délais supplémentaires en cas de demandes d'un volume inhabituel ?** Oui Non
- **Êtes-vous informé(e) que l'objectif de distribution de ce Fonds n'est pas garantie et reste soumis à sa valorisation ?** Oui Non
- **Eu égard à vos revenus et vos charges, êtes-vous prêt(e) à prendre le risque d'illiquidité lié à l'investissement dans le Fonds ?** Oui Non
- **Tout investissement dans un fonds non coté comporte un risque de perte en capital, êtes-vous prêt à accepter ce risque ?** Oui Non
- **Les investissements dans le Non Coté présentent des risques spécifiques, notamment liés à la taille des sociétés :**
 - Risque de décote
 - Risque d'illiquidité des investissements du Fonds
 - Dans le cas des obligations : risque de taux, risque d'insolvabilité, risque d'absence de revenus.
- **Êtes-vous prêt à supporter l'ensemble de ces risques ?** Oui Non

ORIGINE DES CAPITAUX

Épargne déjà constituée Succession/donation Vente de bien immobilier/mobilier Cession d'entreprises

Autre (précisez) _____

S'il y a un transfert de fonds attendus avec un pays étranger, précisez le pays d'origine réelle des fonds : _____

Je certifie avoir pris connaissance du Règlement, du Document d'informations clés à l'investisseur du Fonds auquel j'envisage de souscrire, y compris l'avertissement de l'Autorité des Marchés Financiers figurant dans ces documents. Je reconnais avoir obtenu les informations nécessaires pour souscrire en toute connaissance de cause des parts du Fonds en adéquation avec mon expérience, mes besoins, mes objectifs et ma situation financière. Je certifie que l'intégralité des données ci-dessus sont exactes et consens à ce qu'elles soient utilisées par Entrepreneur Invest et m'engage à prévenir de tout changement.

Fait à : _____, le ____/____/____

Signature et tampon du conseiller

Signature du ou des souscripteurs



MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

IMPORTANT : merci de nous retourner ce mandat de prélèvement SEPA complété, signé et accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

DESIGNATION DU CREANCIER

FCPR ENTREPRENEURS & IMMOBILIER C/o Entrepreneur Invest SA 37 avenue Pierre 1er de Serbie 75008 Paris – France	Identifiant Créancier SEPA FR39ZZZ619720
---	---

INFORMATIONS DU PAYEUR

Identité		
Nom, prénom du signataire		
Dénomination sociale		
Adresse :		
CP :	Ville :	Pays :
Compte à débiter		
IBAN (numéro international d'identification du compte bancaire)		
Code international d'identification de votre banque (BIC) :		

IDENTIFICATION DU MANDAT

Référence Unique du Mandat (à remplir par les services d'Entrepreneur Invest SA) :	
Montant de la souscription (ou de l'engagement), droits d'entrée inclus :	€
Type de paiement : <input type="checkbox"/> Paiement ponctuel	

Fait le : A

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Nous vous rappelons que vous bénéficiez du droit d'être remboursé(e) par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. La demande de remboursement doit alors être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat de prélèvement SEPA sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Pour plus d'informations, vous pouvez aussi vous connecter sur www.entrepreneurinvest.com.

Les informations recueillies dans le présent mandat, qui doit être complété, sont nécessaires au traitement de ma demande et ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion. Conformément à l'article 38 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès d'Entrepreneur Invest – sis 37 avenue Pierre 1er de Serbie – 75008 PARIS - FRANCE